

Four-débat

**Politique de la diversité : quelle
opérationnalisation sous la nouvelle
Constitution ?**

**Mot d'ouverture de
Monsieur Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général**

IRES, vendredi 27 juillet 2012

Mesdames et Messieurs,

La Constitution adoptée en 2011 constitue une feuille de route du processus de rénovation et des réformes à engager dans notre pays. Son opérationnalisation devra intervenir au cours de cette législature. La question de la politique de la diversité et de son opérationnalisation à travers le Conseil national des langues et de la culture marocaine, est l'un des chantiers majeurs dans ce calendrier des réformes sociétales.

L'intérêt de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques pour le thème qui nous réunit aujourd'hui, n'est pas conjoncturel, mais s'inscrit dans un souci de questionnements méthodiques et de compréhension des évolutions en cours au sein de la société marocaine et de la trajectoire du pays sur le moyen et le long termes.

L'IRES a pour vocation de contribuer à éclairer la prise de décision stratégique et d'assurer une fonction de veille, au niveau national et international, sur des domaines jugés prioritaires pour le pays. Cet éclairage s'appuie sur une connaissance scientifique des réalités marocaines et internationales. Il s'éloigne, autant que faire se peut, des partis pris idéologiques.

Les activités scientifiques de l'IRES sont regroupées au sein de quatre grands chantiers d'études, trois programmes d'études et un système de veille. Les trois programmes d'études sont :

- « Lien social au Maroc : Quels rôles pour l'Etat et l'ensemble des acteurs sociaux ? »
- « Changement climatique : Impacts sur le Maroc et options d'adaptation globales »
- « Compétitivité globale et positionnement du Maroc dans le système mondialisé »

La quatrième activité est relative au système de « Veille stratégique » que l'IRES développe autour de 10 grandes thématiques stratégiques, celles des ressources stratégiques ; de l'indépendance et de l'intégrité territoriale ; de la modernisation du secteur public et de l'amélioration du système de gouvernance ; des devoirs fondamentaux de l'Etat ; des conséquences du changement climatique ; du positionnement du Maroc dans la mondialisation ; des migrations internationales ; du développement local ; de la société de la connaissance ; et des évolutions de la société.

Le programme Lien social dans le cadre duquel se tient notre séminaire, a été lancé en 2009 et permet à l'IRES d'examiner, les diverses manifestations du vivre-ensemble au Maroc, ses forces, ses fragilités et les risques qu'il comporte pour la cohésion sociopolitique et l'entité nationale.

Le programme, comprend une phase thématique, une enquête nationale de terrain et une phase stratégique de synthèse. Il s'est traduit par l'élaboration de 16 rapports et par l'organisation de 27 séminaires et

jours d'étude. L'enquête nationale a couvert les 16 régions du Royaume et a concerné un échantillon représentatif de plus de 5000 personnes.

La variable démographique a certes été investiguée une première fois en 2004, à l'occasion du recensement général de la population, mais a concerné uniquement les langues marocaines parlées.

Avec l'enquête sur le lien social, nous disposons pour la première fois au Maroc d'informations sur respectivement la compréhension, la lecture, le parlé et l'écrit des langues usitées au Maroc, y compris étrangères.

L'enquête de l'IRES fait apparaître la question de la gestion de la diversité, notamment linguistique, comme encore tensionnelle. Ainsi, face à une majorité absolue d'enquêtés qui sont à 53,4%, pour le fait de parler plusieurs langues, il y a une forte minorité de 45,4% qui est pour ne parler qu'une seule langue.

Mesdames et Messieurs,

La diversité est au cœur des destins des sociétés. La situation linguistique et culturelle au Maroc, riche et complexe, en est une illustration. Elle est riche, à l'image de l'identité plurielle du Maroc. Elle est complexe en ce qu'elle constitue un défi démocratique que le Maroc devra relever pour se développer, dans la dignité de ses enfants, et se faire une place honorable dans la mondialisation.

Le débat culturel du Maroc indépendant met en présence différentes conceptions de l'identité marocaine. Certaines se mobilisent pour une pureté idéale à recouvrer, car estimée perdue ou en cours de perte. D'autres militent pour la défense d'une mémoire, d'une langue et pour la reconnaissance de telle ou telle composante de l'identité marocaine qui serait menacée d'effritement.

Les uns et les autres ont généralement raison sur le détail, mais pêchent lorsqu'il s'agit de construire un projet de société, de mettre en musique cette diversité.

L'enquête de l'IRES confirme que le Maroc est loin d'être une société ethniquement et culturellement homogène. Le sentiment d'appartenance à l'islamité y est très fort. Celui relatif aux identités régionales (maghrébine, arabe, africaine) est assez fort. Le sentiment d'appartenance aux identités locales (amazighe, sahraouie) est plutôt moyen.

Les différents sentiments d'appartenance sont diversement appréciés au plan local, certains sentiments sont plus forts, ou plus faibles, en raison des réalités ethnico-linguistiques locales notamment.

Comme, les expressions culturelles et linguistiques servent à dire le monde, à le façonner intellectuellement, à l'interpeler, il nous importe, dans un monde globalisé, de mettre en harmonie nos langues et nos cultures à travers des politiques publiques innovantes, si nous voulons que notre projet fasse sens pour nous même et face au monde.

Si les sociétés occidentales ont pu se développer, c'est en grande partie du fait qu'elles ont résolu la question de la transmission et de la circulation des savoirs rationnels, sans laquelle l'essor des sciences et des révolutions industrielle et technologique n'aurait pas été possible. Ces sociétés ont su se réformer en réformant leurs langues notamment.

Avec l'adoption de la nouvelle Constitution, le Maroc bascule d'une idée unitaire à l'excès qui gomme les différences, vers un paradigme de la diversité qui est désormais reconnue et valorisée, car institutionnalisée. Au point de vue de la méthode, les fondements d'une convergence épistémologique entre les différentes acceptations de l'identité marocaine, se mettent en place sous nos yeux.

L'Etat, au terme de l'article 5 de la Constitution, doit veiller « à la cohérence de la politique linguistique et culturelle nationale ». Il est appelé, à travers l'opérationnalisation du Conseil national des langues et de la culture marocaine, à initier une réflexion sereine, prospective et synergique sur la question culturelle en général et de la diversité en particulier. Si le débat à venir était engagé sur un ton décrispé et non-polémique, l'objectif serait en grande partie atteint.

Dès lors, reprenant les questionnements de l'argumentaire de notre séminaire, il serait judicieux de faire œuvre d'intelligence collective en essayant de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les préalables à une réflexion collective autour de la question de la diversité marocaine en vue de sa préservation d'abord, de sa valorisation ensuite ?
- Comment opérationnaliser le Conseil national des langues et de la culture marocaine, quelles devraient être sa composition et sa méthodologie de travail ?
- Quels types de rapport à établir, dans le cadre de la nouvelle approche de la diversité, entre les différentes expressions culturelles et linguistiques : d'égalité ou de hiérarchie, de complémentarité ou de sujétion ?
- Quelle place pour les identités et les langues régionales dans la conception et la mise en œuvre de la régionalisation avancée ?
- Quel rôle pour la langue arabe dans le cadre du paradigme de la diversité linguistique ?
- Comment opérationnaliser l'officialisation de l'amazigh ?
- Quelle place pour les langues maternelles en société et au sein du système éducatif marocain ?

- Quelle place pour les langues étrangères héritées de l'histoire récente (au premier rang desquelles figure le français) ?

Je vous remercie d'avoir répondu favorablement à l'invitation de l'IRES et souhaite un débat fécond pour notre rencontre.

Je passe la parole à M. Mohamed Othman BENJELLOUN, modérateur de cette rencontre.